

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2010435	Date d'inspection Le 19 août 2022	
Nom de l'établissement Club Ste-Thérèse 2		Numéro de téléphone (506) 855-7417	
Adresse 500 rue Notre-Dame Dieppe NB E1A 5C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de l'inspection de renouvellement, les enfants furent observés durant le jeu libre, le jeu extérieur et la période du diner. Les enfants ont reçu une visite de la GRC en avant-midi. Le ratio est respecté durant la visite.

original signé par
Jessica Belliveau-Doiron

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 août 2022

Date

original signé par
Francine Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 août 2022

Date